

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE MINUT'PASS

DEFINITIONS

« Conditions Générales » ou « CGU » : désignent les Conditions Générales d'Utilisation de la solution Minut'Pass.

« La solution » : désigne l'application utilisé par la Société WEXUP nommé « Minut'Pass »

« Utilisateur » : désigne toute personne physique, âgée d'au moins 18 ans, inscrite directement ou par le client, à la solution Minut'Pass.

« Client » : désigne les personnes physiques ou morales qui, dans le cadre de leur activité professionnelle se sont abonnés au logiciel de prise de rendez-vous développé par WEXUP dont les fonctionnalités sont les suivantes :

- Agenda : interface ergonomique de gestion des réservations ;
- Message électronique et SMS de confirmation et de rappel des réservations ;
- Affichage sur l'internet du temps d'attente en temps réel dans les locaux du client (dans le cadre de la relation Solution / utilisateur) ;
- Prise de rendez-vous par Internet ;
- Insertion dans une file d'attente via une application mobile ;
- Accès base de données utilisateurs du contexte ;
- Accès à la création d'utilisateurs ;
- Accès aux éléments statistiques de l'activité (professionnels uniquement) ;

ARTICLE 1: PORTEE DES CGU

1.1- Les présentes Conditions Générales définissent les droits et obligations des Parties dans le cadre l'utilisation du service Minut'Pass.

1.2- Sauf convention particulière écrite, les relations entre l'utilisateur, le client et le fournisseur du Service Minut'Pass sont exclusivement régies par les présentes.

1.3- Toute convention ou condition contraire entre l'utilisateur et le client est réputée inopposable à la Société WEXUP qui développe, diffuse et commercialise la solution Minut'pass, sauf acceptation express de cette dernière

1.4- Les présentes Conditions Générales peuvent faire l'objet de modifications qui seront opposables à compter de la date de leur mise en ligne.

ARTICLE 2 : INTERETS DU SITE INTERNET

Le Service Minut'Pass est un service SaaS dédié à la gestion de flux client. Il permet de gérer : les rendez-vous, de gérer les files d'attente physique et les files d'attente dématérialisée. Cette plate-forme permettant de mettre en relation de façon dématérialisée les Utilisateurs et les Clients afin de bénéficier des Services proposés.

La Solution Minut'pass ne permet pas de conclure de contrat avec les Utilisateurs, elle n'a qu'un rôle de mise en relation. Les contrats sont conclus directement entre les Utilisateurs et les Clients. Par conséquent, WEXUP ne saurait, en aucun cas, voir sa responsabilité engagée en cas de manquement des clients à leurs obligations vis-à-vis des Utilisateurs, ou des utilisateurs vis-à-vis des clients.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION – UTILISATION DES CODES D'ACCES

3.1- Inscription

Pour s'inscrire et pouvoir bénéficier des Services, l'Utilisateur qu'il s'inscrive directement ou qu'il soit inscrit par le client doit :

- Etre agé de 18 ans
- Remplir le formulaire de création de compte
- Choisir un identifiant et un code d'accès uniques et personnels qu'il s'engage à ne pas céder ou communiquer à un quelconque tiers.
- Prendre connaissance des Conditions Générales qui doivent être validées directement ou par l'intermédiaire du client qui s'engage à les faire valider par l'utilisateur

Toute inscription :

- liée à un formulaire incomplet
- et/ou comportant des informations erronées et/ou fantaisistes

est susceptible d'être annulée sans indemnité ni préavis par Minut'pass. Par ailleurs, Minut'Pass se réserve le droit, dans ces hypothèses d'empêcher l'accès aux Services et/ou l'envoi de SMS ou de messages électroniques de confirmation et de rappel des rendez-vous sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

L'Utilisateur s'engage à ne pas dupliquer son inscription, et à ne pas tenter de générer de faux échanges sur la solution.

A tout moment qu'ils jugent opportuns, les Utilisateurs inscrits peuvent décider de sortir de la base de données de la solution dans les conditions prévues à l'article des Conditions Générales.

3.2- Utilisation du code d'accès

Le code d'accès de l'Utilisateur permet de :

- Consulter la liste des lieux équipés par la solution.
- Prendre rendez-vous / S'insérer dans une file d'attente.
- Être informé de sa position dans la file d'attente.
- Être alerté de l'imminence de sa prise en charge
- Annuler son ticket ou son rendez-vous.
- Consulter les niveaux d'affluence

Le code d'accès est personnel et confidentiel. Il ne peut être utilisé que par l'Utilisateur. L'utilisation du code d'accès se fait sous son entière responsabilité. Le code d'accès peut être changé via la solution.

En cas de perte ou de vol de son code d'accès, l'Utilisateur devra en informer directement WEXUP et lui confirmer cette perte par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : Wexup - 67 cours Mirabeau 13100 Aix en Provence qui annulera alors le code d'accès ou effectuer une demande de régénération via la solution.

Un nouveau code d'accès sera alors attribué à l'Utilisateur en ligne.

L'Utilisateur s'engage à utiliser exclusivement le code d'accès qui lui a été délivré. Toute tentative d'accès par des mots de passe différents de ceux délivrés est considérée comme une agression informatique relevant des lois en vigueur.

En cas de tentatives réitérées d'accès à la solution, par des codes différents de ceux qui ont été délivrés, le Service se réserve le droit de bloquer l'accès à la Solution, sans que l'Utilisateur ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnité.

ARTICLE 4 : DONNEES PERSONNELLES

4.1- Les réponses à l'ensemble du formulaire d'inscription sont obligatoires afin de permettre aux Utilisateurs d'accéder au Service.

Le renseignement des informations nominatives concernant les Utilisateurs sont confidentielles et ne seront utilisées que pour traiter les demandes de l'Utilisateur et pour renforcer et personnaliser la communication notamment par emails / SMS d'information.

Les utilisateurs sont informés et acceptent que les données personnelles renseignées à l'occasion de leur inscription ou de la mise à jour des fichiers soient accessibles aux professionnels du contexte abonnés à la solution Minut'Pass.

4.2- L'Utilisateur a la possibilité de s'opposer sans frais, hormis ceux liés à la transmission du refus, et de manière simple, à l'utilisation de ses coordonnées et ce, chaque fois qu'un message électronique ou qu'un SMS lui est adressé.

A cette fin, il devra :

- si le message électronique ou le SMS est relatif à des offres promotionnelles, des informations, des demandes particulières (sans que cette énumération soit exhaustive) envoyées par le Client, écrire à l'adresse de ce dernier. Faute pour le Client de donner suite à cette opposition à l'utilisation des données personnelles de l'Utilisateur, la responsabilité de WEXUP ne pourra en aucun cas être engagée.
- si le message électronique ou le SMS concerne la newsletter Minut'Pass, écrire à l'adresse suivante : support@wexup.com pour bloquer l'envoi de cette newsletter

4.3- La Solution développée est conforme aux législations françaises et européennes relatives à la protection de la vie privée et des données personnelles en vigueur et a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés sous le numéro 2027204

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, l'Utilisateur dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données personnelles le concernant.

IMPORTANT : La Charte de protection des données personnelles est consultable à l'adresse ci- dessous : <https://www-cdn.minutpass.com/docs/wexup-charte-dp.pdf>

Pour modifier ses informations personnelles, exercer son droit d'opposition ou se désinscrire du service, l'Utilisateur peut envoyer un message à l'adresse suivante : support@wexup.com

ARTICLE 5 : ACCES ET DISPONIBILITE DE LA SOLUTION

L'accès à la solution se fait à partir d'un micro-ordinateur, smartphone ou tablette de l'Utilisateur connecté au serveur Minut'Pass par liaison téléphonique, liaison numérique, câble ou satellite via réseau Internet.

WEXUP fait ses meilleurs efforts pour assurer la disponibilité du Service. Toutefois, l'Utilisateur est informé que la disponibilité du service est soumise à une simple obligation de moyen. A ce titre, l'Utilisateur ne peut en aucun cas se prévaloir d'un défaut de disponibilité.

ARTICLE 6 : LIMITES RELATIVES A L'UTILISATION DE LA SOLUTION

6.1- Le Service est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cependant, l'Utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'internet et reconnaît en particulier :

- être conscient que les performances du Site Internet dépendent en grande partie des caractéristiques de son poste de travail, de son modem et du type de connexion choisie
- avoir connaissance de la nature du réseau internet et en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations ou des contenus
- qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de nature à protéger ses propres données et/ou matériel pour la contamination par d'éventuels virus informatiques ou tentatives d'intrusion susceptible de nuire au bon fonctionnement ou d'endommager un matériel informatique

En conséquence, WEXUP qui développe la Solution Minut'Pass ne pourra en aucune manière être tenue responsable notamment des difficultés ou de ralentissements d'accès à la solution, du non acheminement de messages ou de la perte d'un identifiant et/ou d'un mot de passe de l'Utilisateur.

6.2- WEXUP se réserve la possibilité de modifier ou d'interrompre, temporairement ou de façon permanente, l'accessibilité au Service notamment pour des raisons de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations ou, pour en faire évoluer son contenu et/ou sa présentation et ce, sans préavis ni indemnités quelconques, même si, dans la mesure du possible, les Utilisateurs seront préalablement informés d'une telle opération.

6.3- WEXUP ne disposant pas des moyens de s'assurer de l'identité des personnes s'inscrivant au Service, sa responsabilité ne saurait être recherchée à aucun titre en cas d'usurpation de l'identité d'un Utilisateur.

Tout Utilisateur qui pense qu'une personne utilise son compte ou son identité devra en informer WEXUP.

6.4- WEXUP ne pourra pas être tenue responsable de la teneur des informations et contenus fournis par les Clients.

De même, WEXUP ne peut pas être tenue responsable des informations et contenus fournis par les Utilisateurs.

ARTICLE 7 : MAINTENANCE

Des opérations de maintenance sont périodiquement effectuées et à cette fin, l'accès au Service pourra être momentanément interrompu.

Il pourra également être interrompu pour effectuer des opérations de mises à jour ou d'améliorations ou pour faire évoluer son contenu et/ou sa présentation.

Ces interruptions sont généralement de courte durée mais peuvent survenir durant la journée. L'Utilisateur renonce à toute réclamation à ce titre.

ARTICLE 8 : DUREE

8.1- Les Utilisateurs s'inscrivent à la Solution pour une durée indéterminée.

8.2- WEXUP se réserve le droit de résilier l'inscription de ses Utilisateurs dans les conditions de l'article ci-après en cas de non-respect des obligations découlant des présentes Conditions Générales.

8.3- Les Utilisateurs peuvent se désinscrire à tout moment dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales.

ARTICLE 9 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DES UTILISATEURS

9.1- L'Utilisateur s'engage à utiliser le Service dans le respect des conditions d'utilisation et ne pas effectuer de fausse réservation.

Par ailleurs, il s'engage à ne pas utiliser le Service à des fins illicites et notamment à ne pas diffuser de messages ou informations quelle que soit leur forme ou leur nature, qui seraient :

- contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs
- contraires au respect de la vie privée
- à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui, incitant à la discrimination et/ou à la haine
- menaçant une personne ou un groupe de personnes
- à caractère pornographique ou pédophile
- incitant à commettre un crime, un délit ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité

9.2- Dans le cadre de la prise de rendez-vous, l'Utilisateur s'engage à ne fournir que les informations nécessaires à l'utilisation du Service.

9.3- L'Utilisateur s'engage à honorer les rendez-vous pris auprès des Clients. En cas d'annulation ou de modification des rendez-vous, l'Utilisateur devra en informer le Client en se connectant à son compte et en effectuant les actions nécessaires.

9.4- L'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte aux droits des tiers et à respecter les réglementations applicables à l'utilisation de l'internet.

ARTICLE 10: OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DES CLIENTS

10.1- Le Client s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires relatives à son activité.

En conséquence, le Client s'engage à ne pas utiliser le Service à des fins illicites et notamment à ne pas diffuser de messages ou informations quelle que soit leur forme ou leur nature, qui seraient :

- contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs
- contraires au respect de la vie privée
- à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui, incitant à la discrimination et/ou à la haine ;
- menaçant une personne ou un groupe de personnes
- à caractère pornographique ou pédophile
- incitant à commettre un crime, un délit ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité

11.2- Le Client assume l'entière responsabilité du contenu et de la nature des données qu'il transfère ou stocke notamment au regard des lois existantes ou à venir concernant l'échange d'informations sur le réseau internet et au regard des droits des tiers.

11.3- Le Client est seul responsable des services qu'il propose aux Utilisateurs par l'intermédiaire du Service.

A ce titre, il s'engage à tenir son carnet de rendez-vous à jour. La responsabilité de WEXUP ne saurait être retenue à ce titre.

11.4- Le Client est seul responsable de l'annulation ou des retards de rendez-vous. Par ailleurs, il assume seul les mécontentements des Utilisateurs que résulteraient de la qualité des prestations, du respect des engagements horaires, du respect des choix des utilisateurs validés par le Client sans que cette énumération soit exhaustive.

ARTICLE 11 : EXCLUSIONS DE GARANTIE

11.1- Exclusions de garantie quant à l'utilisation du Service

WEXUP et sa solution Minut'Pass n'intervenant que dans le cadre de la mise en relation des Utilisateurs et des Clients, l'utilisation du Service n'est assortie d'aucune garantie quelle qu'elle soit.

Ainsi, WEXUP ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant la relation entre le Professionnel et l'Utilisateur et notamment quant :

- à la véracité et à l'exactitude des informations fournies par les Clients
- à l'annulation, la modification des rendez-vous par les Clients
- aux retards imputables aux Clients
- aux prestations fournies et réalisées par les Clients
- à la fin d'activité du client nonobstant la confirmation de rendez vous

11.2- Exclusions de garantie quant à l'utilisation de la solution

WEXUP ne saurait être tenue responsable :

- d'un non fonctionnement ou d'une impossibilité d'accès, ou de mauvaises conditions d'utilisation du Service imputables à un équipement non adapté, à des dysfonctionnements internes du fournisseur d'accès internet de l'Utilisateur, à l'encombrement du réseau internet et plus généralement pour toute autre raison quelle qu'elle soit
- de toute inexécution par l'Utilisateur de ses obligations notamment des consignes d'utilisation et de fonctionnement au titre des présentes Conditions Générales
- de toutes dégradations éventuelles des informations, programmes, des fichiers ou des bases de données consécutives à l'inscription au Service et à son utilisation.

ARTICLE 12 : RESILIATION

Le contrat entre WEXUP et le Client peut être résilié à tout moment par WEXUP, en cas de défaut de paiement, même partiel, à son échéance des sommes dues ou de toute autre cause liée au non-respect des obligations découlant du contrat et des conditions d'utilisation du service.

La résiliation, qui prendra la forme d'une interruption de l'accès au Service et de l'information corollaire donnée aux utilisateurs interviendra alors de plein droit, sans formalité judiciaire, huit (8) jours après l'envoi par WEXUP d'une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse.

ARTICLE 13 : PROPRIETE INTELLECTUELLE ET/OU INDUSTRIELLE

13.1- Le client s'engage à :

- ne jamais modifier ou tenter de modifier, copier, traduire, adapter, arranger, reproduire, séparer, désassembler ou décompiler, de quelque manière que ce soit toute ou partie du Site Internet;
- ne pas enlever ou tenter d'enlever les mentions de copyright pouvant apparaître sur le Site Internet.

13.2- Le client garantit WEXUP contre :

- toute utilisation non-conforme et/ou non autorisée des informations accessibles par l'intermédiaire du Service, par lui-même ou par un tiers ;
- toute modification des informations accessibles par l'intermédiaire du Service, par lui-même ou par un tiers ;
- toute action qui serait engagée à son encontre ou toute plainte qui serait déposée, y compris par un tiers ou le destinataire du courrier, du fait de l'utilisation du Service dans des conditions qui ne seraient pas conformes aux présentes CGU. Cette garantie couvre toute somme que WEXUP serait tenue de verser à quelque titre que ce soit en ce compris l'ensemble des frais inhérents à la représentation en justice, honoraires d'avocats, frais d'huissiers, indemnités et pénalités diverses, le Client s'engageant à laisser WEXUP totalement indemne des conséquences d'une action.

13.3- Minut'Pass est une marque française déposée le 16 Octobre 2015 sous le numéro 4212569.

14.4- Le Client et l'Utilisateur s'interdisent tout agissement, tout acte pouvant porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle portant sur le Service, sur les marques de WEXUP et sur tous les droits lui appartenant. L'Utilisateur et le Client s'interdisent formellement d'utiliser à des fins commerciales la technologie ou le savoir-faire du Site Internet pour réaliser un ou des sites internet et/ou logiciels similaires ou susceptibles de concurrencer le Service Minut'Pass.

Toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle de WEXUP pourra donner lieu à des poursuites judiciaires.

ARTICLE 14 : MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES

WEXUP se réserve le droit de modifier les Conditions Générales. Toute nouvelle version sera signalée par une mention spécifique

Les Utilisateurs qui ne souhaiteraient pas accepter les nouvelles Conditions Générales auront la faculté de se désinscrire. En restant Utilisateurs, ils sont réputés les accepter.

ARTICLE 15 : LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Les Conditions Générales sont soumises à la loi française.

Lorsqu'un problème survient, le client et l'utilisateur s'engagent à initier avec la Société WEXUP une procédure de règlement amiable du litige.

A défaut de solution, la partie la plus diligente garde la possibilité de saisir la juridiction compétente.

Dans les rapports entre le Client et WEXUP, il est donné compétence territoriale aux juridictions du ressort du Tribunal de Grande Instance d'Aix en Provence. Les clauses d'attribution de compétence ressortant des rapports entre le Client et l'Utilisateur sont réputées inopposables à WEXUP, sauf si l'action est initiée par l'utilisateur consommateur auquel cas il devra être fait comme stipulé par la loi.

Dans les rapports entre l'utilisateur et WEXUP, il doit être fait suivant les textes applicables en matière de compétence.